

DE QUI SE MOQUE-T-ON?



Dans l'accord salarial pour 2011 proposé par le patronat des industries électriques et gazières, les employeurs avec les signataires ont décidé d'augmenter le Salaire national de Base (SNB) de 1,1 % à compter du 1er janvier 2011 (pour une inflation prévue par le ministre du Budget de 1,5 %).

Concernant les mesures individuelles, qui sont constituées des augmentations résultant des changements de GF et des avancements aux choix, EDF SA y consacrerait un budget de 1,8 % (pour 1,85 % en 2010).

POURQUOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE EN DESSOUS DE L'INFLATION?

SUD ÉNERGIE ne peut se satisfaire de telles « mesurette » qui signifient une fois de plus, à qualification et ancienneté identique, une perte de pouvoir d'achat. Rappelons que les augmentations de ces dernières années ont abouti à une perte de pouvoir d'achat d'environ 2 % en 5 ans (officiellement.....).

Pourtant, nos entreprises se portent très bien, les salaires de nos dirigeants sont chaque année plus indécents, des milliards d'euros sont redistribués aux actionnaires, et ce malgré la crise, qui de toute évidence ne touche pas tout le monde !

Ainsi, entre 2002 et 2009, les 10 plus fortes rémunérations d'EDF SA connaissent – elles – une augmentation de près de 130 %, pour atteindre le salaire modique de 58 000€ par mois, net !



Les primes et mesurette individuelles en tous genres (par ailleurs distribuées de façon très discrétionnaire, voire discriminatoire) ne peuvent cacher cette perte de pouvoir d'achat collective, inacceptable !

ANNÉE	AUGMENTATION SNB	INFLATION	ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT
2007	1,2 %	2,6 %	-1,4 %
2008	1,46 %	1 %	+0,46 %
2009	0,8 % ¹	0,9 %	-0,1 %
2010	1,2 %	1,6 %	-0,4 %
2011	1,1 %	1,5 % ²	-0,4 %

1- dont 0,8 % de rattrapage au titre de 2008
2 - Prévisions INSEE



Chacun pouvant de plus mesurer dans son quotidien, que l'évolution réelle des prix est significativement plus forte que l'indice officiel, car les principaux postes de consommation des ménages – logement, alimentation, énergie – augmentent bien plus.

POURQUOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE UNIQUEMENT EN POURCENTAGE?

Il faut rompre avec le principe des augmentations en pourcentage, qui favorisent les salaires les plus élevés, donc ceux qui en ont a priori le moins besoin. Ainsi, 5 % d'augmentation pour tous, c'est 300 € de plus pour un cadre gagnant 6000 € par mois... mais seulement 60 € pour un salarié à 1200 € par mois.

Or le prix de la baguette, des transports, de l'énergie, du loyer, ou des études des enfants est le même pour tous !

Ces augmentations sont injustes, alors qu'il faudrait au contraire se battre pour réduire l'échelle des salaires.

SUD Énergie revendique des augmentations égales pour tous :

- **300 € d'augmentation nette mensuelle dans l'immédiat pour tous**, pour compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis des années
- **puis des augmentations annuelles égales a minima à l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB)**, ce qui garantirait non seulement des hausses supérieures à l'inflation, mais également une prise en compte des gains de productivité (qui, aujourd'hui, ne profitent qu'aux actionnaires et aux très hauts salaires des cadres dirigeants)
- **l'encadrement des rémunérations indécentes des dirigeants. Rien ne justifie qu'un membre du Comex d'EDF gagne 58 000 euros par mois !**

POURQUOI UN TAUX D'AVANCEMENTS AU CHOIX EXÉCUTION ET MAÎTRISE INFÉRIEUR À CELUI DU COLLÈGE CADRE?

Ainsi, les taux moyens d'avancement sont bien plus forts chez les cadres que chez les maîtrises. Quant aux exécutions, ce sont bien sûr les moins bien servis. C'est à nouveau le moyen d'augmenter injustement l'échelle des salaires. Nous désapprouvons ce système d'avancement discriminatoire et à la tête du client.

**SUD Énergie revendique l'égalité de traitement
entre tous les collèges.**

**Exigeons des mesures salariales
ÉQUITABLES**



Fédération des syndicats SUD Énergie. 144 boulevard de la vilette 75008 PARIS
contacts:

Anne Debregeas 06.83.55.10.47 anne.debregeas@edf.fr
Bruno Bernard 06.35.72.35.20.40 bruno-p.bernard@edf.fr
Jérôme Schmitt 06.01.83.93.16 jerome.schmitt@sudenergie.com

